



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal du vendredi 9 novembre 2018
À 20 h 30 Salle des mariages

Membres Présents : Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET, Alain MESBAH-SAVEL, Françoise PONSONNET, Delphine ANDRÉ à 21h, Nadège FRACHISSE à 21h 40 (pouvoir à Alain MESBAH jusque-là) -Quorum atteint-

Excusé.e.s : Jérémy SIRGUEY (pouvoir à B. Magnouloux).

Absent.e.s : Philippe LARNAUD, Nathalie VILET, Jérôme MONTAGNE, Myriam DEYGAS, Bernard VICTOURON.

Compte-rendu :

Questions diverses :

- Point sur les travaux en cours : fin du contrat de M. Rémy Cros le 18 novembre. Document officiel concernant les toilettes de Deyras envoyé en préfecture. Longs délais administratifs. Isolation commencée au local des Zygomats. Fenêtres commandées pour la deuxième tranche de l'isolation de la Maison des Associations.
- Présentation des dossiers d'urbanisme : Balvay & Gouy : agrandissement d'une ouverture ; P. Sapet : piscine avec sa plage. Commune pour toilettes à Deyras. M. Margot, rénovation maison à Deyras. H. Bonnefoy : abri de jardin. D. Forite : piscine et sa plage.
- Point sur le snack et le camping : rencontre prochaine avec le gérant actuel qui voudrait que la commune reprenne les bâches qu'il a fournies, en échange de trois mois de loyer, ce qui correspond aux 2/3 du prix des bâches. Décision sera prise après l'état des lieux.
- Bilan piscine : 13 000 € de déficit sur deux mois d'ouverture, sans compter les travaux effectués par les employés communaux. Faut-il continuer à faire payer l'entrée dans la mesure où cela ne compense que les salaires des préposées aux entrées ?
- * Cérémonie du 11 novembre : 11h à Deyras, 11h30 au Chef-lieu.

Délibérations et votes :

- Indemnités pour le gardiennage de l'église et de la chapelle communales (celle de Deyras appartenant toujours à l'évêché) 289,93 €/an pour chacune des personnes. Adopté à l'unanimité.
 - Suppression du service du poids public : normes non respectées, plus de clients... Mais nous la gardons en décoration, voire une place de parking. Adopté à l'unanimité.
 - Bibliothèque municipale, vote de la gratuité pour les habitants de Saint-Victor Adopté à l'unanimité.
 - Révision des tarifs des services publics pour l'année 2019 cf site de la commune : Adopté à l'unanimité.
 - Redéfinition et composition des commissions, notamment pour le Maire et les adjoints. Nadège Frachisse s'explique sur ses absences : maladie, problèmes familiaux, horaires contraignants. Il lui est rapproché de ne pas en tirer les conséquences et de ne pas rendre sa délégation. Les commissions sont alors reconstituées, chacune animée par un adjoint :
- Assainissement, voirie et travaux : A Mesbah. Volet social à ajouter au cadre de vie : M. Audras.
Communication (bulletin, site, fb etc.) : B. Magnouloux. Finances : J. François. Impôts locaux (nominations par Contributions Directes) Gestion du personnel apanage du maire. Vie associative, jeunesse et culture : J. François. Commission spéciale Maison de la Fontaine : M. Audras.

* Noël du personnel à prévoir sur le même principe que précédemment.

Prochain conseil : vendredi 14 décembre à 20h30.